



Ecurie de Molion - GAEC de Molion

1 rue de la Presle - 52360 DAMPIERRE

RCS CHAUMONT 502 468 226

Port : 06.13.31.99.34

Email : ecuriedemolion@sfr.fr

Fiche d'inscription (mineur)

Renseignements

Nom Prénoms
Né(e) le à
Adresse Code Postal Commune
N° de licence FFE : Tél. portable : Email :

Représentant légaux :

Qualité :	Qualité :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél. :	Tél. :

Fiche médicale

Le cavalier souffre-t-il des pathologies suivantes ?

Allergies médicamenteuses	oui	non	Laquelle ?.....
Allergies alimentaires	oui	non	Laquelle ?.....
Asthme	oui	non	Autres (précisez).....

Le cavalier suit-il un traitement ? oui non Lequel ?.....

Médecin traitant :

Nom Prénom Téléphone
Adresse.....

Personne à contacter en cas d'urgence (autre que les représentants légaux)

Lien de parenté :
Nom Prénom
Adresse
Tél portable Tél domicile Email

☐ J'autorise la personne mentionnée ci-dessus à accueillir mon enfant si les parents sont injoignables

Personnes autorisées à récupérer le cavalier mineur à l'issue du cours ou stage (autre que les parents)

1/Nom Prénom Téléphone
2/Nom Prénom Téléphone
3/Nom Prénom Téléphone

Autorisation de soins médicaux

☐ Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., en cas d'accident de mon enfant (Nom Prénom)....., autorise par la présente les responsables **de l'entreprise les Ecuries de Molion / GAEC de Molion** à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant en cas d'accident et notamment faire administrer tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires, faire transporter mon enfant à l'hôpital choisi par les Sapeurs-pompiers ou le SAMU, et faire pratiquer tout examen et toute intervention chirurgicale urgente après consultation d'un praticien.

Engagement des parents

Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., responsable du mineur (Nom Prénom)....., m'engage à :

- transmettre tout changement d'adresse, coordonnées téléphoniques concernant les personnes à contacter
- régler l'intégralité des frais annuels liés à l'inscription du cavalier (l'inscription à l'écurie est annuelle et aucun remboursement n'est possible sauf problème de santé important avec certificat médical)
- rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels
- récupérer mon enfant à la fin de chaque cours ou stage selon l'horaire communiqué par l'Ecurie de Molion ou à le faire récupérer par un tiers autorisé ci-dessus. Le GAEC de Molion/Ecuries de Molion dégage toute responsabilité envers les mineurs en dehors des temps de cours ou de stage en cas de manquement des responsables du mineur à l'obligation ci-dessus.

Droit à l'image et données personnelles

Je soussigné(e), M ou Mme représentant légale de l'enfant
.....actuellement inscrit à l'écurie de Molion (GAEC de Molion) :

AUTORISE ☐ N'AUTORISE PAS ☐

le GAEC de Molion (Ecuries de Molion), à diffuser sur son site internet, ses réseaux sociaux ou tout autre support publicitaire destiné à promouvoir les activités proposées, des images sur lesquelles mon enfant mineur est susceptible d'apparaître, prises dans le cadre de la pratique équestre. Cette autorisation de diffusion, prévue sans limite de temps, ne donnera lieu à aucune indemnité. L'établissement s'engage à utiliser ses images et vidéos dans le cadre de la promotion de ses activités et de ne pas en faire un usage commercial.

Les informations personnelles recueillies par les Ecuries de Molion (GAEC de Molion) pourront donner lieu à exercice du droit d'accès et de rectification auprès de l'établissement dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 06 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Date :

Lieu :

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé »

Règlement interne

Le mineur et son représentant légal certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecurie de Molion affiché dans les locaux de l'Ecurie. Pour rappel, les points importants sont :

- L'élève et ses accompagnateurs doivent être polis, courtois et respectueux envers le personnel de l'écurie, les autres élèves, toute autre personne se trouvant dans l'enceinte de l'écurie les équidés ou autres animaux sous peine d'exclusion
- L'élève doit venir en tenue adaptée à la pratique de l'équitation avec chaussures d'équitation et bombe
- Pour le bon déroulement des cours, l'élève s'engage à respecter les horaires
- Les absences doivent être signalées 24h à l'avance à Ephigénie Jacquottin au 06 13 31 99 34
- Les cours manqués sans justificatif médical ne sont pas rattrapables en cas d'absence
- L'élève a le devoir de prendre soins de son équidé et de son matériel avec les plus grands soins possible et de nettoyer les salissures de son équidé à chaque séance
- Les accompagnants doivent rester discrets et ne pas intervenir dans les cours
- Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les surfaces de travail pendant les cours
- Tout mois commencées doit être réglé dans la première semaine de la période.
- L'écurie de Molion (annexe du GAEC de Molion) décline toute responsabilité en dehors des heures de cours de l'élève ainsi qu'en cas de vol de perte ou de dégradation des biens
- Il est interdit de fumer dans l'établissement.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.

Le mineur et ses représentants légaux s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Signature du mineur

Signature du représentant légal

Pièces à rendre pour que l'inscription soit effective

- Certificat médical autorisant la pratique de l'équitation est obligatoire et doit être fourni dans le mois de l'inscription pour les nouveaux adhérents.
- Attestation de responsabilité civile
- Fiche d'inscription complète et signée

Tarif et règlement :

- Licence : 25 euros ou 36 euros si majeur (payable à l'inscription)
- Cotisation : 70 euros à l'inscription par famille (payable à l'inscription)
- Cours : Forfait mensuel de selon âge et nombre de cours par semaine payable avant le 05 de chaque mois par virement ou par chèque. En cas de virement il faut inscrire le nom et prénom du cavalier à chaque fois.